

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

---

## RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Adopté

N° CS385

### AMENDEMENT

présenté par  
Mme Le Hénanff, rapporteure

-----

#### ARTICLE 22

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« fixent »,

le mot :

« définissent ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.